

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1949-2003
Collation	167 vol.
Nombre de volumes	167
Cote	INDNAT
Sujet(s)	Industrie
Note	Numérisation effectuée grâce au prêt de la collection complète accordé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (S.E.I.N.)
Notice complète	https://www.sudoc.fr/039224155
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT
LISTE DES VOLUMES	
	1949, n° 1 (janv.-mars)
	1949, n° 2 (avril-juin)
	1949, n° 3 (juil.-sept.)
	1949, n° 4 (oct.-déc.)
	1949, n° 4 bis
	1950, n° 1 (janv.-mars)
	1950, n° 2 (avril-juin)
	1950, n° 3 (juil.-sept.)
	1950, n° 4 bis
	1951, n° 1 (janv.-mars)
	1951, n° 2 (avril-juin)
	1951, n° 3 (juil.-sept.)
	1951, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° 1 (janv.-mars)
	1952, n° 2 (avril-juin)
	1952, n° 3 (juil.-sept.)
	1952, n° 4 (oct.-déc.)
	1952, n° spécial
	1953, n° 1 (janv.-mars)
	1953, n° 2 (avril-juin)
	1953, n° 3 (juil.-sept.)
	1953, n° 4 (oct.-déc.)
	1953, n° spécial
	1954, n° 1 (janv.-mars)
	1954, n° 2 (avril-juin)
	1954, n° 3 (juil.-sept.)
	1954, n° 4 (oct.-déc.)
	1955, n° 1 (janv.-mars)

	1955, n° 2 (avril-juin)
	1955, n° 3 (juil.-sept.)
	1955, n° 4 (oct.-déc.)
	1956, n° 1 (janv.-mars)
	1956, n° 2 (avril-juin)
	1956, n° 3 (juil.-sept.)
	1956, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° 2 (avril-juin)
	1957, n° 3 (juil.-sept.)
	1957, n° 4 (oct.-déc.)
	1957, n° spécial (1956-1957)
	1958, n° 1 (janv.-mars)
	1958, n° 2 (avril-juin)
	1958 n° 3 (juil.-sept.)
	1958, n° 4 (oct.-déc.)
	1959, n° 1 (janv.-mars)
	1959, n° 2 (avril-juin)
	1959 n° 3 (juil.-sept.)
	1959, n° 4 (oct.-déc.)
	1960, n° 1 (janv.-mars)
	1960, n° 2 (avril-juin)
	1960, n° 3 (juil.-sept.)
	1960, n° 4 (oct.-déc.)
	1961, n° 1 (janv.-mars)
	1961, n° 2 (avril-juin)
	1961, n° 3 (juil.-sept.)
	1961, n° 4 (oct.-déc.)
	1962, n° 1 (janv.-mars)
	1962, n° 2 (avril-juin)
	1962, n° 3 (juil.-sept.)
	1962, n° 4 (oct.-déc.)
	1963, n° 1 (janv.-mars)
	1963, n° 2 (avril-juin)
	1963, n° 3 (juil.-sept.)
	1963, n° 4 (oct.-déc.)
	1964, n° 1 (janv.-mars)
	1964, n° 2 (avril-juin)
	1964, n° 3 (juil.-sept.)
	1964, n° 4 (oct.-déc.)
	1965, n° 1 (janv.-mars)
	1965, n° 2 (avril-juin)
	1965, n° 3 (juil.-sept.)
	1965, n° 4 (oct.-déc.)
	1966, n° 1 (janv.-mars)
	1966, n° 2 (avril-juin)
	1966, n° 3 (juil.-sept.)
	1966, n° 4 (oct.-déc.)
	1967, n° 1 (janv.-mars)
	1967, n° 2 (avril-juin)
	1967, n° 3 (juil.-sept.)

	1967, n° 4 (oct.-déc.)
	1968, n° 1
	1968, n° 2
	1968, n° 3
	1968, n° 4
	1969, n° 1 (janv.-mars)
	1969, n° 2
	1969, n° 3
	1969, n° 4
	1970, n° 1
	1970, n° 2
	1970, n° 3
	1970, n° 4
	1971, n° 1
	1971, n° 2
	1971, n° 4
	1972, n° 1
	1972, n° 2
	1972, n° 3
	1972, n° 4
	1973, n° 1
	1973, n° 2
	1973, n° 3
	1973, n° 4
	1974, n° 1
	1974, n° 2
	1974, n° 3
	1974, n° 4
	1975, n° 1
	1975, n° 2
	1975, n° 3
	1975, n° 4
	1976, n° 1
	1976, n° 2
	1976, n° 3
	1976, n° 4
	1977, n° 1
	1977, n° 2
	1977, n° 3
	1977, n° 4
	1978, n° 1
	1978, n° 2
	1978, n° 3
	1978, n° 4
	1979, n° 1
	1979, n° 2
	1979, n° 3
	1979, n° 4
	1980, n° 1
	1982, n° spécial

	1983, n° 1
	1983, n° 3-4
	1983, n° 3-4
	1984, n° 1 (1er semestre)
	1984, n° 2
	1985, n° 1
	1985, n° 2
	1986, n° 1
	1986, n° 2
	1987, n° 1
	1987, n° 2
	1988, n° 1
	1988, n° 2
	1989
	1990
	1991
	1992
	1993, n° 1 (1er semestre)
	1993, n° 2 (2eme semestre)
	1994, n° 1 (1er semestre)
	1994, n° 2 (2eme semestre)
	1995, n° 1 (1er semestre)
	1995, n° 2 (2eme semestre)
	1996, n° 1 (1er semestre)
	1997, n° 1 (1er semestre)
	1997, n°2 (2e semestre) + 1998, n°1 (1er semestre)
	1998, n° 4 (4e trimestre)
	1999, n° 2 (2e trimestre)
	1999, n° 3 (3e trimestre)
	1999, n° 4 (4e trimestre)
	2000, n° 1 (1er trimestre)
	2000, n° 2 (2e trimestre)
	2000, n° 3 (3e trimestre)
	2000, n° 4 (4e trimestre)
	2001, n° 1 (1er trimestre)
	2001, n° 2-3 (2e et 3e trimestres)
	2001, n°4 (4e trimestre) et 2002, n°1 (1er trimestre)
	2002, n° 2 (décembre)
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	2003 (décembre)

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Titre	L'Industrie nationale : comptes rendus et conférences de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale
Volume	2003 (décembre)
Adresse	Paris : Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 2003

Collation	1 vol. (31 p.) : ill. ; 30 cm
Nombre de vues	32
Cote	INDNAT (175)
Sujet(s)	Industrie
Thématique(s)	Généralités scientifiques et vulgarisation
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	03/09/2025
Date de génération du PDF	08/09/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?INDNAT.175

Note d'introduction à [l'Industrie nationale \(1947-2003\)](#)

[L'Industrie nationale](#) prend, de 1947 à 2003, la suite du [Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publié de 1802 à 1943 et que l'on trouve également numérisé sur le CNUM. Cette notice est destinée à donner un éclairage sur sa création et son évolution ; pour la présentation générale de la Société d'encouragement, on se reportera à la [notice publiée en 2012 : « Pour en savoir plus »](#)

[Une publication indispensable pour une société savante](#)

La Société, aux lendemains du conflit, fait paraître dans un premier temps, en 1948, des [Comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#), publication trimestrielle de petit format résumant ses activités durant l'année sociale 1947-1948. À partir du premier trimestre 1949, elle lance une publication plus complète sous le titre de [L'Industrie nationale. Mémoires et comptes rendus de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale](#).

Cette publication est différente de l'ancien [Bulletin](#) par son format, sa disposition et sa périodicité, trimestrielle là où ce dernier était publié en cahiers mensuels (sauf dans ses dernières années). Elle est surtout moins diversifiée, se limitant à des textes de conférences et à des rapports plus ou moins développés sur les remises de récompenses de la Société.

[Une publication qui reflète les ambitions comme les aléas de la Société d'encouragement](#)

À partir de sa création et jusqu'au début des années 1980, [L'Industrie nationale](#) ambitionne d'être une revue de référence abordant, dans une sélection des conférences qu'elle organise — entre 8 et 10 publiées annuellement —, des thèmes extrêmement divers, allant de la mécanique à la biologie et aux questions commerciales, en passant par la chimie, les différents domaines de la physique ou l'agriculture, mettant l'accent sur de grandes avancées ou de grandes réalisations. Elle bénéficie d'ailleurs entre 1954 et 1966 d'une subvention du CNRS qui témoigne de son importance.

À partir du début des années 1980, pour diverses raisons associées, problèmes financiers, perte de son rayonnement, fin des conférences, remise en question du modèle industriel sur lequel se fondait l'activité de la Société, [L'Industrie nationale](#) devient un organe de communication interne, rendant compte des réunions, publiant les rapports sur les récompenses ainsi que quelques articles à caractère rétrospectif ou historique.

La publication disparaît logiquement en 2003 pour être remplacée par un site Internet de même nom, complété par la suite par une lettre d'information.

Commission d'histoire de la Société d'Encouragement,

Juillet 2025.

Bibliographie

Daniel Blouin, Gérard Emptoz, [« 220 ans de la Société d'encouragement »](#), Histoire et Innovation, le carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement, en ligne le 25 octobre 2023.

Gérard EMPTOZ, [« Les parcours des présidents de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale des années 1920 à nos jours. Deuxième partie : de la Libération à nos jours »](#), Histoire et Innovation, carnet de recherche de la commission d'histoire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en ligne le 26 octobre 2024.

S. E. I. N.
Bibliothèque



NUMÉRO 1 NS

L'INDUSTRIE NATIONALE

DÉCEMBRE 2003

Remise des **7^e** Chaptal
de l'Industrie



SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

S. E. I. N.
Bibliothèque

Sommaire

Éditorial	2
Bernard Mousson	
Réflexions sur la Contrebande	4
Jacques-Vincent de Gournay	
Cérémonie de Remise des 7^e Chaptal de l'Industrie	8
Allocution de Bernard Mousson	9
Takumi Tsuda	12
Chaptal exceptionnel	
Henri Lachmann	14
Chaptal de l'Industrie	
Allocution de Jean-Pierre Raffarin	16
Premier Ministre	
Yves Cougnaud	18
Chaptal des Arts Mécaniques	
René Pich	20
Chaptal des Arts Chimiques	
Jean Le Vourch	22
Chaptal de l'Agriculture & des Industries alimentaires	
Marie-Laurence & François-Xavier Mora	24
Chaptal des Arts Économiques	
Clément Fayat	26
Chaptal des Constructions et Beaux-Arts	
Alain Maloberti	28
Chaptal des Arts Physiques	
Françoise Nyssen	30
Chaptal des Arts de la Communication et de la Formation	
Alain Afflelou	31
Chaptal du commerce, des transports et du tourisme	

"Laisser-faire - Laisser-passer"

Éditorial

Bernard Mousson

Président de la Société d'Encouragement
pour l'Industrie Nationale

Cette fameuse formule a exactement 250 ans. Elle a été énoncée pour la première fois à Grenoble en Septembre 1753. Depuis cette date, les polémiques à son propos n'ont pas cessé de renaître. Aujourd'hui, elle est au cœur même des débats sur la mondialisation et éveille toujours autant d'espoir chez les uns et autant de crainte chez les autres. Dans le brouhaha médiatique des disputes actuelles, cet anniversaire serait passé inaperçu si, dans le cadre des "7^e CHAPTAL de l'INDUSTRIE", notre Société n'avait honoré le professeur japonais qui a retrouvé le manuscrit du texte source où elle figure.

Le paradoxe est qu'aucun des antagonistes n'a jamais eu accès à ce document, pour la simple raison que ce mémoire officiel important, qui aurait dû figurer dans les archives ministérielles, était introuvable depuis la mort de son auteur, l'Intendant au Commerce Jacques Vincent de Gournay. De ce fait, le texte n'a jamais été publié, sauf récemment au Japon. Il est surprenant de constater que l'abondante correspondance officielle de l'Intendant est bien conservée aux archives nationales, mais aucune copie de ses nombreux mémoires destinés à éclairer la politique du gouvernement de Louis XV n'y figure.

Pour marquer cet anniversaire et surtout pour permettre aux antagonistes de connaître les circonstances de l'énonciation de cette formule principale (cf. Réflexion sur la contrebande page 4) et d'en juger sur pièce le sens, le texte du mémoire a été inséré dans cette publication. C'est une anthologie des conseils et préconisations de bon sens que ce grand économiste prodiguait au gouvernement et à ses contemporains.

Ce mémoire permet d'observer à travers les siècles des similitudes avec notre époque et de prendre conscience de certaines attitudes récurrentes de la Société française qui signent sa spécificité : démographie préoccupante, réglementations inadaptées qui exigent des multiplications de fonctionnaires, taxation élevée des produits, dans l'ignorance ou le dédain de la situation dans les pays frontaliers, entrave au travail, prohibition d'activités encouragées ailleurs, fermeture d'entreprises, manque d'emplois, émigration des personnes qualifiées et... contrebande du tabac.

D'autres mémoires mettent en évidence les privilèges statutaires, le gaspillage public, les résistances communaristes, l'ostracisme, etc.

La Révocation de l'Édit de Nantes, qui a provoqué l'exode de 200 000 Protestants ainsi que celle des gens fortunés et par voie de conséquences, l'émigration de centaines de milliers d'emplois de France vers l'Angleterre, la Suisse, la Hollande et certains États allemands ont été, avec courage,

systématiquement stigmatisées par Vincent de Gournay.

Un siècle de fuite en avant des pouvoirs publics français dans leur interventionnisme et depuis deux décennies, leur engagement dans l'acharnement sécuritaire, qu'il soit thérapeutique, pédagogique, juridique, fiscal, technique ou autre, représentent pour les citoyens un coût exorbitant auquel s'ajoute celui des surenchères dans les distributions protéiformes sans limite ou fin, de revenus sans contrepartie, dont les attributaires ne peuvent eux-mêmes calculer voire imaginer le total des aides dont ils ont bénéficié directement et indirectement.

La politique de l'État-providence, qu'on le regrette ou non, a définitivement échoué. La collectivisation de la société qu'elle a générée n'a diminué en rien les peurs, les angoisses et le sentiment d'exclusion d'une partie importante de la population. Non seulement elle continue de provoquer, par son prix gigantesque, la migration massive des emplois à quelques heures de nos frontières, mais de plus la dépendance créée a amenuisé insidieusement chez beaucoup le sens de leurs responsabilités personnelles les plus élémentaires vis-à-vis de leurs parents âgés, de leurs enfants, de leur prochain et d'eux-mêmes.



Bernard Mousson

*Président de la Société
d'Encouragement
pour l'Industrie Nationale*

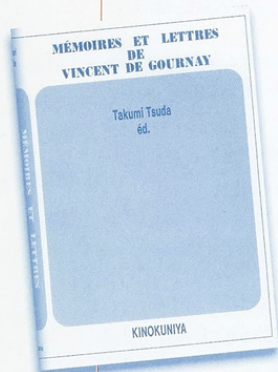
Le préalable absolu à l'application du principe "laisser-faire, laisser-passer" était, pour son auteur, la création d'entreprises pour atteindre, en France, le plein emploi. Le devoir de tous et notamment des grandes entreprises industrielles est non seulement de maintenir leurs emplois sur notre territoire mais de contribuer fortement à créer du travail pour supprimer le chômage.

Souvenons-nous que pour ne pas avoir eu le courage d'entreprendre en temps utiles les réformes nécessaires, notamment celles qui étaient recommandées par Vincent de Gournay, dans une société dont les façons d'appréhender le présent et l'avenir étaient obsolètes, la France n'a pu faire l'économie d'une sanglante révolution. ■

Réflexions sur la Contrebande

Jacques-Vincent de Gournay

Conseiller au Grand Conseil, Intendant au Commerce, Maître des Requêtes



C'est chercher à s'abuser que de croire que l'on pourra parvenir à faire agir continuellement plusieurs millions d'hommes contre leur intérêt particulier; plus cet intérêt sera considérable, et plus la chose sera difficile.

L'intérêt particulier de tout habitant du Dauphiné et de nos frontières le porte à faire la contrebande, surtout en tabac et en toiles peintes, parce qu'il y a beaucoup à gagner à tirer des toiles peintes de Genève et de Savoie pour les introduire en France.

Tandis que le tabac vaudra en Savoie 22 s. et en Dauphiné 58 s. en détail, il y aura toujours des gens violemment tentés de faire la contrebande. Le bon marché se fait jour au travers de toutes les prohibitions et toutes les barrières; pour empêcher donc qu'il ne se fasse de la contrebande dans un pays, il faut faire en sorte qu'il n'y ait aucun profit à la tenter.

Les fermiers généraux ont paru sentir cette vérité en établissant le prix du sel en Dauphiné à peu près sur le même pied que ce qu'il vaut en Savoie; aussi m'ont-ils dit que la contrebande du sel était fort peu de chose.

Si la conduite qu'ils tiennent sur le sel est bonne, elle indique celle qu'ils devraient tenir pour le tabac, et alors la contrebande cesserait aussi pour cette partie, il n'est pas douteux qu'ils regagneraient par un débit plus considérable ce qu'ils sembleraient perdre par la diminution du prix.

C'est une erreur de croire qu'un État, qui a des voisins, puisse gouverner et taxer à son gré ses propres denrées, s'il les surhausse, le voisin en profite pour introduire les siennes et s'attirer l'argent. Nous sommes donc obligés malgré nous de régler et notre commerce et nos finances sur la conduite des nations qui nous environnent, comme une armée est obligée de régler sa position et ses mouvements sur ceux de son adversaire.

Je ne connais qu'un moyen efficace pour empêcher la contrebande des toiles peintes, c'est de trouver chez nous-mêmes un équivalent qui puisse satisfaire le goût des consommateurs et leur être libre à aussi bon marché. C'est en vain que l'on défend à une nation de s'habiller d'une étoffe, si on ne lui offre pas un équivalent qui puisse remplacer celle qu'on lui défend et qui possède toutes les convenances et les qualités de celle que l'on prohibe.

Le meilleur et le plus sûr de tous les équivalents que nous puissions fournir aux sujets du Roi pour des toiles peintes étrangères, ce sont des toiles peintes fabriquées chez nous, ou peintes chez nous. Surtout si nous avons attention à ne point en augmenter la valeur par aucun droit ni sur la matière ni sur les drogues servant à les peindre, alors pouvant nous procurer ou ces toiles ou les matières servant à les faire à meilleur marché que nos voisins, nous serons au-dessus de la contrebande, et bien loin qu'ils les versent sur nous, nous les verserons sur eux, et au lieu d'une barrière de

commis, nous leur en opposerons une d'ouvriers qui sera bien plus sûre et plus impénétrable.

Nos prohibitions et le défaut d'équivalent, les droits d'une province à une autre, dont plusieurs de nos matières premières et de nos marchandises sont encore chargées, doivent donner à nos voisins un prodigieux avantage sur nous, puisque ceux qui font la contrebande m'ont dit qu'ils payaient ordinairement 10 p. % pour l'introduction des toiles peintes, et 15 à vingt pour cent sur des draps et autres marchandises étrangères. Quelle meilleure preuve de la fausseté de nos mesures et de nos idées sur le commerce, puisque malgré des frais aussi considérables, ils trouvent encore à vendre avec profit, et que la foule des contrebandiers ne fait qu'augmenter par l'appas qu'ils y trouvent.

Une des choses qui favorise encore le plus la contrebande chez nous sont les formalités sans nombre, auxquelles nous avons assujéti le commerce permis et légitime. Souvent un homme après avoir passé par trois ou quatre bureaux est saisi au cinquième, parce que la corde à laquelle son plomb était attachée s'est usée, ou que les plombs sont effacés, en sorte que jusqu'à ce qu'une marchandise soit arrivée à sa destination, elle est dans un risque continuel d'être saisie, souvent sans la faute du propriétaire.

Tout cela favorise le contrebandier qui n'ayant qu'un seul risque à courir, qui est celui d'être pris, met toute son étude à s'en garantir soit par force ou

par adresse et y réussit ordinairement. Si quelqu'un est pris, il est bientôt remplacé par un autre, car tel est le sort des professions lucratives qu'elles recrutent sur toutes les autres, et ne manque jamais de sujets.

La contrebande est un des plus grands maux qui puisse affliger un État, car non seulement elle nuit pour le moment aux revenus du Roi, mais elle en tarit la source en substituant d'autres étoffes à la place de celles que nos ouvriers ont travaillées, par là eux et leur familles tombent bientôt dans le découragement et la misère, ils périssent, et passent chez nos voisins. La diminution de nos fabriques diminue les équivalents que nous faisons passer à l'étranger, bientôt il ne nous doit plus rien, et notre dette vis-à-vis de lui augmente, la balance de notre commerce se trouve affectée, et il faut payer la solde en argent. De là vient notre appauvrissement, et avec lui la diminution du peuple.

La contrebande en elle-même est encore une cause continuelle de dépeuplement, un laboureur qui gagne à peine 12 s. par jour est tenté continuellement de faire la contrebande qui lui vaut 6 liv. et souvent plus. S'il est pris, il est pendu ou envoyé aux galères, par conséquent toujours perdu pour l'État, et avec lui ses complices qui craignant un pareil sort se hâtent de passer à l'étranger. L'appas du métier tente bientôt une nouvelle troupe qui dispersée par les mêmes raisons est encore remplacée par les mêmes motifs.

Depuis vingt ans que la commission de Valence est établie en Dauphiné, la contrebande n'y a pas cessé, le remède est donc mal appliqué ou insuffisant, cependant on m'a assuré que cette commission fait pendre chaque année au moins dix hommes et en envoie cinquante aux galères, voilà donc depuis vingt ans douze cents personnes de moins dans l'État, qu'on ajoute à cela un pareil nombre qui dans la crainte d'être chargé dans les dépositions de ceux qui sont pris a quitté le pays. Il se trouve que l'État a perdu deux mille quatre cents sujets qui auraient peuplé et consommé, cependant la contrebande dure encore.

Les revenus et les forces du Royaume ne peuvent augmenter qu'avec le nombre des hommes qui l'habitent, comment peut-on donc se flatter de faire accroître l'un et l'autre en détruisant les hommes qui en sont la source ? Nos neveux pourront-ils croire que nous ayons été réellement une nation aussi policée et aussi éclairée que nous nous vantons de l'être, quand ils liront qu'au milieu du 18^e siècle, l'on pendait encore un homme en France pour avoir été acheter à Genève à 22 s. ce qu'il pouvait vendre 58 s. à Grenoble ? Peut-on exposer continuellement des hommes à une tentation aussi vive et aussi fréquente, et les punir d'y avoir succombé ?

Il n'y a point de prohibition qui ne tarisse chez nous quelque genre de travail qu'elle va susciter chez l'étranger, et le travail que nous nous interdisions étouffe toujours chez nous une source de richesses qu'il ouvre chez nos voisins.

En Hollande, où tout est permis et où les droits sont très modiques, l'on ne connaît point la contrebande. Le seul moyen de l'empêcher en France, c'est d'y faire toutes les choses que les étrangers nous introduisent, alors nous serons en état de verser sur eux, au lieu qu'ils versent aujourd'hui sur nous, et un ou deux pour cent de droit sur leurs marchandises nous en garantiront mieux et plus sûrement que de tripler barrières d'employés.

On dira peut-être que ces maximes sont bonnes pour un État qui ne produit rien comme la Hollande, mais seraient nuisibles à un État qui produit beaucoup par lui-même comme la France. On répondra à cela que les productions étrangères ne nuiront jamais aux nôtres, si nous prenons de bonnes mesures pour que tout puisse être produit et travaillé chez nous sans valeur fictive, et sans être surchargé de droit qui en augmentent la valeur, et que si nous tirons les productions des étrangers, ce sera en échange d'autres valeurs que nous leur aurons fourni avec avantage, et qu'ils n'auraient pas pu prendre de nous, si nous n'avions pas reçu leur denrée en payement, (quand même elles seraient

de la même espèce que les nôtres) et que rassemblant par là chez nous le concours de toutes les marchandises du monde, l'étranger qui vient chercher une chose s'accommodera en même temps d'une autre qu'il trouvera à sa convenance, par là nous deviendrons le magasin et l'entrepôt général de l'Europe, et nous réunirons aux avantages d'un pays qui produit beaucoup ceux qu'a su se procurer un pays qui ne produit rien dans une position bien moins avantageuse que la nôtre.

Nous rassemblerons chez nous le double avantage d'être à la fois fabricants et merciers (*marchands*). Tel étranger qui vient enlever ce que nous vendons comme fabricants enlèvera en même temps ce que nous vendrons comme merciers (*marchands*), et tel autre qui viendra chercher les merceries (*marchandises*) qu'il trouvera chez nous enlèvera en même temps ce que nous fabriquons.

Que si l'on croit qu'en ôtant toute sorte de droits sur nos matières premières et nos marchandises, on ôtera au Roi une branche considérable de revenu, on se trompe fort. Plus de facilité et de moyens de travailler feront commercer le peuple en l'enrichissant, feront trouver avec usure sur plusieurs branches de revenu ce que l'on semblera perdre sur une, on en jugera par un petit exemple : le pois de Marseille est affermé quarante mille écus, et le Bureau de la poste cent mille franc. Si le commerce y était plus libre et plus étendu, le pois s'affirme-

rait cent mille écus, et le revenu de la poste serait triplé. Tout augmente et s'accroît par un **commerce libre et protégé**.

D'ailleurs un aussi grand commerce que celui où nous pouvons prétendre et où nous parviendrions dans peu d'années repeuplerait bien vite le Royaume. Objet le plus important et le plus désirable de tous pour ceux qui souhaitent véritablement le soutien et l'augmentation de la puissance du Roi, car il sera toujours vrai de dire que même en possédant des pays plus vastes que ses prédécesseurs, si ces pays contiennent la moitié moins de monde qu'autrefois, il s'ensuit nécessairement que le Roi est la moitié moins riche et moins puissant que ses prédécesseurs, quoique possédant des pays plus étendus. Or la dépopulation est ce qui frappe le plus visiblement les yeux de tout homme qui parcourt le Royaume avec quelque attention.

Le Directeur du Bureau de Grenoble attribue l'excessive contrebande qui se fait par le pont de Beauvoisin et les gorges des montagnes du Dauphiné à ce qu'il ne peut pas garder tous les postes n'ayant que trois cents hommes. Il prétend qu'il en faudrait douze cents, et qu'il ne peut pas se passer au moins de huit cent vingt-quatre, suivant un état qu'il a envoyé aux fermes. Voilà donc cinq cent vingt-quatre hommes qu'il faut recruter encore sur les laboureurs et les artisans sous prétexte d'empêcher la contrebande qu'on n'empêchera point, parce qu'il sera encore avantageux de

la faire. **Penser qu'on empêchera la contrebande en multipliant les commis, c'est croire qu'on peut se garantir d'une inondation en multipliant les brins d'une haie d'osier ou les barreaux d'une grille de fer.**

Je regarde nos foires de Lyon et de Beaucaire comme des marques visibles du peu de progrès que nous avons fait dans les vraies connaissances du commerce et des obstacles que nous apportons nous-mêmes à son accroissement, notre conduite ressemble à celle d'un homme qui s'abstiendrait de manger pendant plusieurs mois pour avoir le plaisir de manger beaucoup à certains jours marqués, et pendant un certain nombre de jours consécutifs. Tout de même, nous nous interdisons de commercer pendant la plus grande partie de l'année pour pouvoir commercer davantage pendant un très petit nombre de jours.

Cependant l'activité et le volume de notre commerce ne peuvent qu'en recevoir de la diminution, parce qu'on ne peut jamais autant commercer pendant un petit nombre de jours qu'on peut le faire pendant toute l'année. Si nous voulons donc avoir un grand commerce et arrêter les progrès que notre méthode fait faire à nos voisins, il faut traiter le commerce en France toute l'année comme nous le traitons pendant les foires, parce qu'alors notre pays sera une foire continue, les nations véritablement commerçantes telles que les Hollandais et Hambourgeois ne connaissent

point de foires chez eux, mais par le peu de droits que les marchandises y payent, ils jouissent d'une foire continue. Celle de Hollande n'est même diminuée que depuis qu'elle a augmenté ses droits, où on ne le fait jamais impunément, et Hambourg a gagné ce qu'elle a perdu. Les Anglais par leurs drawbacks ou restitution de droits se procurent aussi une espèce de foire continue, mais moins avantageusement que la Hollande et Hambourg. Nous ne trouvons point l'or et l'argent comme les Espagnols en fouissant la terre. Nous ne pouvons donc l'attirer que par le travail, ou nous enrichirons toutes les fois qu'on nous mettra en état de travailler plus facilement et à meilleur marché qu'aucune autre nation de l'Europe.

Si l'on veut donc tirer beaucoup de subsides de la nation française, il faut commencer par la faire gagner en la mettant en état de travailler à meilleur marché qu'aucune autre.

Une nation que l'on oblige continuellement à se nourrir et à s'habiller plus chèrement qu'elle ne pourrait et ne voudrait ne peut travailler à aussi bon marché qu'elle le pourrait, et par là reste exposée à la contrebande que ses voisins qui ne sont point forcés de vivre et de s'habiller aussi chèrement sont continuellement en état de faire sur elle.



Jacques Turgot,
disciple de
Jacques-Vincent
de Gournay

Tout homme qui agit s'enrichit, ou en enrichit un autre.

Au contraire tout homme qui ne fait rien s'appauvrit, ou appauvrit celui aux dépens duquel il vit.

Ces deux mots, **laisser faire** et **laisser passer**, étant deux sources continues d'actions, seraient donc pour nous deux sources continues de richesses. ■

Grenoble, septembre 1753



Cérémonie de Remise des 7^e Chaptal de l'Industrie

LE 17 JUIN 2003



Allocution de Bernard Mousson

Monsieur Jean-Pierre Raffarin, vous êtes le bienvenu.

Nous saluons en vous l'humanisme en action, pour une nouvelle gouvernance de l'État, de ses administrations et des entreprises. Nous saluons aussi le courageux Premier Ministre, qui veut substituer à nos cercles vicieux des cercles vertueux pour garantir les intérêts de la Nation et ceux de nos générations futures.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale reçoit chaque année, depuis douze ans, 200 à 250 chefs d'entreprises russes et de la CEI, l'un d'eux m'a dit en substance :

"Je ne comprends pas pourquoi vous nous reprochez de chercher dans Marx, des références pour l'économie libérale, alors que dans les entreprises avec lesquelles vous m'avez mis en rapport, les personnes sont qualifiées de "ressources". N'est-ce pas l'aveu flagrant que ces sociétés, dans leur anonymat, pratiquent l'exploitation de l'homme par l'homme."

L'appellation de "Ressources humaines", adoptée pour faire moderne, n'est pas la seule bête sémantique. Les enseignants, les journalistes, les banquiers, les financiers ne savent parler de l'économie, de l'industrie, des entreprises qu'en termes marxistes, inconscients de la dialectique qu'ils véhiculent et entretiennent. Le vocabulaire français ne se réduit pas au lexique marxiste et la réflexion économique française a commencé bien avant Marx.

Pour généraliser l'entreprise humaniste, et il en existe déjà, il faut mettre la personne humaine au centre, afin que chacun des humains qui y collaborent, comme employés, comme épargnants, comme fournisseurs ou clients, soit considéré par tous les autres comme une personne unique, qui a un visage, une identité qui se prolonge par des liens dans la nation.

Notre Société a créé les "Chaptal de l'Industrie", précisément pour montrer qu'il y a des personnes en chair et en os, qui pilotent les entreprises et les projets, qu'elles ont un visage, qu'elles sont respectables.

C'est pourquoi, la Société a voulu que le premier Chaptal de l'Industrie nommé soit François Michelin, réputé le chef d'entreprise le plus secret, le plus invisible. Celui-ci a aussitôt adhéré à notre démarche. D'ailleurs dans son entreprise, il n'y a pas de directeur des ressources humaines, mais un chef du personnel.

Pourquoi Chaptal ? Ce scientifique-entrepreneur fut aussi un très grand patriote et un très grand humaniste. Il est déconcertant qu'il ne soit pas au Panthéon, où il n'y a toujours aucun chef d'entreprise. Toutes les Académies et toutes les Chambres de Commerce y souhaitent avec nous, son transfert.

Pour ceux qui sont et seront ainsi nommés Chaptal de l'industrie, il est la référence éponyme, mais aussi pour tous les scientifiques et autres acteurs de l'entreprise.



**Bernard Mousson
accueille le premier ministre
Jean-Pierre Raffarin**

Ministre réformateur et président fondateur de cette Société, Chaptal changea la gouvernance de l'époque vis-à-vis des exclus. Il intégra dans la nation, par le travail, les aveugles, les sourds et muets, les infirmes, les mutilés et les prisonniers. Son exemple fut contagieux, ses successeurs à la Société ont organisé, par exemple au milieu du XIX^e siècle, un réseau d'un millier d'associations pour suivre et protéger les enfants travaillant en entreprise.

Un autre réseau fut mis en place pour la prévention des accidents de machines, tout cela sans l'aide et l'intervention de la puissance publique, grâce à de généreux bienfaiteurs.

Nous espérons que la nouvelle loi, sur le mécénat, permettra de redoter ces fonds d'intervention, laminés depuis par l'inflation, qui furent créés par de généreux mécènes.

Les écrits de Chaptal, sont remplis de suggestions et de remarques de bonne gouvernance. Lui-même réactivait celles du siècle des Lumières, en particulier celles de Turgot et de son mentor Jacques Vincent de Gournay. Ce dernier, qui fut fondateur de la première Société d'encouragement à Rennes, était un pragmatique, il n'a pas laissé de théorie idéologique mais ses lettres, ses mémoires, ses commentaires, ses recommandations sont des leçons de bon sens et de principes économiques vertueux qu'il mettait en œuvre avec une inlassable volonté de convaincre. Chaptal fera de même, vous le faites également avec beaucoup de persévérance.

Gournay s'inquiétait comme vous, de l'excès des inactifs face aux actifs, et en tenait statistiques, d'où sa supplique *"laissez faire"*. Elle signifiait *"laissez travailler les nobles et les religieux qui le veulent, supprimez les règlements qui les en empêchent"*.

Ces propos ont 250 ans et pour ne pas avoir été écoutés en temps utile, ils n'ont pu empêcher la Révolution.

"Gagner sa vie" au XXI^e siècle, comme au XVIII^e, XIX^e et XX^e siècle, c'est conquérir sa dignité et c'est mériter son indépendance. Nous devons tout faire, pour que chacun "gagne sa vie" et ne soit jamais dépendant, de la charité publique ou du clientélisme organisé sur le dos des autres.

La Nation doit avoir une stratégie globale de diminution de la charge des inactifs, par rapport aux actifs. Pour ces combats qu'il faut gagner sur tous les fronts, celui des études exagérées comme des retraites prématurées, nous serons toujours à vos côtés.

Gournay, qui fut longtemps dans les affaires, demandait donc à l'entreprise d'être en premier productrice d'emplois. Pierre Bellon, qui s'est excusé de ne pouvoir être présent, a créé plus de 650 000 emplois, Gérard Mulliez fait vivre directement plus de 150 000 personnes et leurs familles, par des emplois qu'il a créés. Ces exemples donnent du crédit à la faisabilité de cette finalité prioritaire entrepreneuriale. Je suis convaincu que ce concept peut être promu avec succès et changer les mentalités, sans pour autant négliger la nécessaire productivité, la modernisation des équipements et la rémunération des investisseurs. C'est une nouvelle forme du



Pour les autres, qui étaient sans travail, **il disait en substance aux industriels "votre rôle est de produire, moins pour vous enrichir que pour donner**

des emplois au plus grand nombre possible, car le plein emploi enrichit la Nation et l'État".

Fordisme, dont nous commémorons le centenaire.

Gournay fut l'inventeur du mot **"BUREAUCRATIE"** qu'il ne cessa de dénoncer mais aussi du **"marché commun intérieur français"**. "Laissez passer" signifiait la libre circulation des personnes, des services et des biens. Lorsque ce marché commun intérieur fut mis en place, cela se passa bien, car une législation unique fut établie pour tous.

Le marché commun européen existe, sans législation et sans réglementation commune pour tous les producteurs européens, notamment pour les prélèvements obligatoires. Alors que nos entreprises sont les plus entravées, avec une durée légale de travail écourtée, que de multiples dîmes leurs sont imposées, il est choquant que Bruxelles n'ait jamais dénoncé ces états de fait discriminatoires et anticoncurrentiels. Ces entraves sont meurtrières pour l'emploi et les investissements, sur notre sol, et pénalisent l'avenir.

Réformer dans une conjoncture économique difficile, dans une situation d'endettement déplorable, héritée d'une période démagogique à tout va, qui a contraint nombre de nos entreprises à investir ailleurs, avec Bruxelles qui vous harcèle pour les déficits publics, enfin des impôts exorbitants qu'il vous faut baisser, le courage ne suffit pas :

■ Il vous faut du temps pour réformer. Suivant la formule posée par Gaston Bachelard dans "La

dialectique de la durée", à la page 11 de l'édition princeps de 1936, *"Il faut donner du temps au temps"* et rendre à César... mais

■ Comme le temps, c'est de l'argent, pour cette passe difficile, il vous faut trouver des subsides nouveaux.

Un fait d'arme de Vincent Gournay suggère une piste, parmi d'autres imaginables. Les négociants français et ceux d'autres pays avaient des avoirs aux Amériques et n'osaient pas les rapatrier. Gournay proposa une tactique maritime, que reprendront les Alliés, dans les années 40, pour affronter l'ennemi dans l'Atlantique. Un convoi maritime fut organisé, protégé par une flotte de guerre française. Les galions arrivèrent à bon port et l'or de l'épargne forcée des négociants irrigua notre pays.

Aujourd'hui comme toujours, il y a ici et là de l'épargne constituée par précaution. Lorsque le risque disparaît, ces bas de laine deviennent sans objet majeur. Beaucoup seraient sans doute prêts, si des dispositions pragmatiques et loyales les y incitaient, à les sortir de leurs cachettes, pour diminuer la dette publique et favoriser l'emploi.

Il était ici utile de rappeler qu'il existe bien une tradition libérale française... et nous en avons une meilleure connaissance aujourd'hui grâce au Professeur Takumi TSUDA. ■



Jean-Pierre Raffarin
Premier Ministre



7^e Chaptal de l'Industrie

A TITRE EXCEPTIONNEL



Takumi Tsuda

Takumi Tsuda est citoyen Japonais, professeur honoraire de l'Université prestigieuse Hitotsubashi. Il a consacré une grande partie de sa carrière universitaire et sa studieuse retraite à étudier :

"Les pensées économiques avant et après la Révolution française dans le détail pour remplir les espaces laissés en blanc dans l'histoire de la rivalité et les influences réciproques entre les deux nations anglaise et française au XVII^e et XVIII^e siècles."

Pour ses travaux, il a totalisé onze séjours en France, le premier en 1967, le onzième en 2000, totalisant 256 semaines, explorant les fonds archives les comparant avec ce qui a été publié, rectifiant au passage certaines erreurs et publiant certaines pièces importantes inédites.

Parmi les auteurs, il s'est intéressé :

- aux Britanniques, dont Vincent de Gournay a fait traduire en français les œuvres comme Turker,
- à l'écossais Hume, qui séjourna très longtemps en France dont trois années au Collège de La Flèche, où il a rédigé son principal ouvrage,
- au banquier français Richard Cantillon, vivant à Londres, dont il a publié au Japon et en français son *"Essay de la nature du commerce en général"* d'après le texte manuscrit de la bibliothèque de Rouen,
- à Turgot,
- à Jacques Vincent de Gournay et à toutes les personnes sur lesquelles, outre Turgot, il a eu une influence directe, dont l'Abbé Morellet, Forbonnais, Plumard de Dangeul.

De Gournay, le professeur a publié toujours en français au Japon des documents inédits, dont certaines archives réputées perdues. En particulier sa traduction du *"Traité du commerce"* de Josiah Child et surtout ses commentaires qui furent censurés à l'époque et donc inédits.

Grâce au travail minutieux du professeur Tsuda, à sa traque des archives de Vincent de Gournay, à Lyon, Marseille, en Bretagne notamment à Saint Brieuc, à Cadix en Espagne... à Gournay sur Aronde également, nous connaissons bien mieux ce personnage hors du commun, sa biographie professionnelle et familiale, ses relations, celles avec les Jésuites de La Flèche, son caractère et surtout ses véritables pensées. Celles qui avaient traversées les siècles, avaient été quelque peu altérées ou falsifiées. L'apport du professeur Tsuda est d'autant plus important que la formule de Gournay *"Laissez faire, laissez passer"* a été utilisée comme arme polémique et caricaturée dans des campagnes politiques récentes.

L'apport du Professeur Takumi Tsuda est essentiel à la connaissance et à la compréhension de la pensée économique française du 18^e siècle.

Celle-ci a eu une forte influence sur des hommes comme Dupont de Nemours, Chaptal et par eux sur bien d'autres.

Un chercheur américain nous a dit, il y a quelques années *"Si vous voulez comprendre la politique économique américaine reportez-vous à Gournay et Turgot"*. Il avait certainement lu les publications du Professeur Tsuda.

Monsieur le Professeur Tsuda vous avez ressuscité un grand penseur Jacques Vincent de Gournay et ses pensées sur la gouvernance pratique, de l'État, des relations internationales, de l'entreprise et de ses relations avec le travail et surtout cette proclamation : **"La liberté est indissociable de la protection des faibles"**. Nous espérons que nos contemporains en toute circonstance s'en inspireront.

La Société d'encouragement vous est reconnaissante pour l'industrie nationale, c'est pourquoi elle vous a nommé **à titre exceptionnel, le CHAPTAL DE L'INDUSTRIE**.

Réponse du Professeur Takumi Tsuda

"Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous remercier chaleureusement d'avoir apprécié ma modeste contribution à la redécouverte d'un penseur français du XVIII^e siècle trop longtemps délaissé.

Aujourd'hui, votre présence rend honneur à l'activité et à l'œuvre de Vincent de Gournay, ancien intendant du commerce sous Louis XV.

Gournay a été longtemps un homme de légende. Parfaitement indifférent à sa réputation personnelle, il n'a signé aucun mémoire, ni ses propres écrits ni ceux qu'il écrivait à la demande d'autrui. Cette modestie a empêché que le projet d'édition de ses œuvres conçu par Turgot et Montaudouin de la Touche, juste après sa mort, n'aboutisse.

Une autre conséquence des difficultés d'identification est le doute qui pèse sur l'authenticité de la célèbre formule *"Laissez faire, laissez passer"*.

Elle a fait l'objet de débats entre commentateurs : puisque Gournay est mercantiliste, il a pu dire *"laissez faire"*, mais il n'a pas pu dire *"laissez passer"*, disait-on, tantôt mercantiliste, tantôt précurseur de la Physiocratie, libéral ou protectionniste... quoi qu'il en soit, on le classait selon les schémas préétablis.

Mais le *"laissez faire, laissez passer"* de Gournay n'est pas celui de Thomas Legendre, un proche de Colbert, censé avoir dit *"Laissez nous faire"*, formule de commerçant privilégié. Ni celui, catégorique, des Physiocrates. Il n'est pas non plus celui, abstrait et général, des libre-échangistes du XIX^e siècle.

Gournay a écrit à Grenoble un mémoire intitulé *"Réflexions sur la contre-bande"*, il a placé à la fin cette phrase : *"Laissez faire, laissez passer, ces deux mots, étant deux sources continues de richesses."*

Il a écrit ceci en 1753, il y a exactement deux siècles et demi.

En fait, Gournay a revendiqué au milieu du XVIII^e siècle, à la fois la liberté et la protection pour faire face à une double concurrence anglaise puis allemande.

Les rapports entre les deux notions de liberté et de protection sont équivoques à nos yeux, voire contradictoires mais ce qu'il écrit précisément c'est qu'il faut *"protéger la liberté"*.

Que voulait-il dire par là ? Sans doute qu'il faut redécouvrir la liberté propre à la nature humaine voilée par les vieilles institutions, les usages et les façons de penser anciennes.



Il faut assurer la liberté en la débarrassant de ces entraves, autrement dit, aiguïser la liberté.

Gournay était convaincu de pouvoir transformer la réalité en supprimant toutes les contraintes imposées par l'ordre établi, avant même de chercher à élaborer un système théorique de la science économique.

Il s'opposait à toutes sortes de réglementations des corporations. Il n'a cessé de déplorer les pertes dues à la révocation de l'Édit de Nantes. Sans y mêler aucunement ses opinions religieuses.

En suivant la tradition humaniste, il prêche avec zèle comme une tâche urgente la rationalisation et l'humanisation de l'économie.

La science n'a pas de frontières. Il y a environ 40 ans, quand j'ai commencé mes recherches en France, je fus frappé par les facilités qui m'ont été accordées pour consulter les précieuses archives et documents sur Gournay, etc.

J'éprouve une grande reconnaissance à l'égard du personnel des universités, instituts, archives et bibliothèques de votre pays. Sans la collaboration de ce personnel accueillant, je n'aurais pu mener à bien mon travail.

Je vous remercie de votre attention. ■



7^e Chaptal de l'Industrie



Henri Lachmann

Schneider et le Creusot sont chers au cœur des membres de la Société d'encouragement. Il existe des liens séculaires très forts, nos archives sont riches de souvenirs communs. Nombre de nos membres ont été et sont du Creusot. Ils viennent régulièrement participer à nos travaux.

Aussi, nous ne pouvions pas ignorer l'arrivée, en 1999, d'Henri Lachmann à la tête de cette entreprise de légende, d'autant qu'il a décidé très vite d'une mesure qui ne pouvait passer inaperçue. Prenant acte de l'évolution et du recentrage des productions, de l'absorption de Merlin-Gérin, de la Télémécanique et de Square D, il changea le titre de l'entreprise qui devint Schneider Electric. Il faut bien reconnaître que ce fut un choc dans cette maison, où certains le ressentirent comme un crime de lèse majesté.

Aujourd'hui, Henri Lachmann a été unanimement pardonné en raison des très bons résultats d'une entreprise renaissante, toujours citoyenne. Elle totalise désormais plus de 75 000 collaborateurs, dispose de 13 000 points de vente répartis dans 130 pays. Elle réalise un chiffre d'affaires consolidé qui approche les 10 milliards d'Euros avec un résultat d'exploitation de plus de 1 000 millions d'Euros.

Quel a été le parcours de l'homme qui est devant vous aujourd'hui ?

Né en 1938, à Colmar, il fit des études secondaires au Lycée de Sarrebruck, où il s'est donné une base biculturelle. Ensuite ce fut l'apprentissage de la gestion d'entreprise à HEC. Enfin il se dota d'un diplôme d'expert-comptable.

Après un passage de quelques années au département de révision comptable chez Arthur Andersen, il entra à la Cie des aciéries de Pompey, et en 1970, en devint directeur général. Il sera nommé PDG des Forges de Strasbourg tout en restant Administrateur Directeur Général de Pompey. Après le rachat de Facom, il deviendra PDG de la Société Strafor-Facom, issue de la fusion réussie des trois entreprises.

Élu administrateur de Schneider en 1996, il se familiarisera avec l'entreprise, réfléchira sur son avenir et deviendra naturellement son PDG trois ans après.

Quelle fut sa stratégie ?

Henri Lachmann développera, pour Schneider Electric, une stratégie d'expansion internationale très active, d'une part par croissance externe (une quinzaine d'acquisitions) et d'autre part avec des joint-ventures et des alliances variées, dans le dessein d'accroître l'offre de produits, d'élargir la présence de cette offre sur des zones à fort potentiel, de créer de nouveaux produits.

Certaines alliances n'ont pu aboutir. Si pour Legrand la désillusion fut grande, Schneider Electric n'a pas été ébranlé et a repris avec un grand dynamisme sa marche en avant.

Henri Lachmann n'a que 64 ans, il a le sens de la grandeur de la France et de ses devoirs envers elle. La retraite est le mot le plus détesté par les Alsaciens. De toute façon la Nation a besoin d'actifs performants, Vincent de Gournay l'a dit et notre Premier Ministre le veut.

Pour les victoires d'hier et les triomphes de demain, La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale nomme **Henri Lachmann : 7^e CHAPTAL DE L'INDUSTRIE.**

Le Premier Ministre remet le 7^e CHAPTAL DE L'INDUSTRIE à Henri Lachmann et le congratulate chaleureusement. Le Président Mulliez, 6^e CHAPTAL DE L'INDUSTRIE, parrain de la promotion, qui co-préside la cérémonie lui remet son diplôme et non sans humour et gentillesse le félicite non moins chaudement, rappelle son passé sportif et ses qualités de ténacité qu'il a en commun avec le Premier Ministre et le Président de la Société d'Encouragement.

Réponse du Président Lachmann

"Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux et fier d'être lauréat cette année, je voudrais juste réagir à ce que j'ai entendu. Tout d'abord je dirais au Président Mulliez que la réussite, c'est seulement 5 % d'inspiration et 95 % de transpiration, donc de travail.

Ensuite je dirais à Monsieur le Premier Ministre que ce que nous demandons à l'Etat c'est de faire en sorte que nous soyons dans un environnement qui favorise notre compétitivité, notre compétitivité mondiale. Je crois que nous n'avons que le choix entre les changements que l'on initie et les changements que l'on subit, et que maintenant il faut initier un certain nombre de changements. Il y a trois réformes que je voudrais voir faire par ce gouvernement :

■ La première est de rétablir la valeur du travail. Je crois que le travail est structurant pour notre société. Or malheureusement avec la R.T.T., les 35 heures, la retraite, les congés-maladie, (comme l'on dit dans l'administration), on est en train de vivre en France une entreprise de destruction du travail,

donc je crois qu'il faut rétablir le travail et le goût du travail.

■ Deuxième réforme : c'est, bien entendu, de réduire le coût des charges et les rigidités qui nuisent à notre compétitivité.

■ La troisième qui me paraît la plus difficile mais aussi la plus indispensable. Si les atouts de la France sont, entre autres, ces hommes et ces femmes, qui travaillent, c'est qu'il y avait un très bon système éducatif. Malheureusement le système éducatif français n'est plus aussi bon et quelque part il va nous falloir le réformer.

Ceci étant je vous dirais que je suis l'homme le plus heureux du monde parce que je fais le plus beau métier du monde, être industriel. C'est quelque chose de formidable de créer des richesses à la fois matérielles et immatérielles pour nos actionnaires, nos clients, nos collaborateurs et la société, je le dis toujours par ordre alphabétique.

Je recevais tout à l'heure, avec sa classe, Maria Goyet cette jeune femme, jeune professeur, qui a écrit un formidable livre, "*Collèges de France*". Ces gosses qui venaient de visiter une usine au Vaudreuil en Normandie étaient émerveillés.

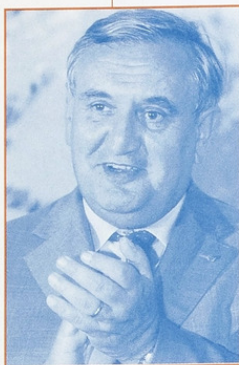
Je suis resté une bonne heure avec eux pour leur expliquer ce qu'était l'industrie. L'industrie, ce sont des produits, c'est de l'international, c'est de l'argent, c'est du marketing, c'est la vente, mais ce sont surtout des hommes et des femmes. Le fait que ces gosses de toutes origines, vraiment de toutes origines, dont la moitié lorsqu'on leur pose la question "quelle est votre nationalité ?" ne savent pas répondre, puissent voir en chair et en os des dirigeants d'entreprises, des travailleurs sur leur lieu de travail et

constater que l'industrie n'est pas ce qu'en a décrit Zola et qu'ils y prennent plaisir, cela fait chaud au cœur.

Je crois que nous avons, en France, toutes les chances pour réussir la mondialisation qui est une véritable opportunité. La dimension du marché est désormais devenue fondamentalement nécessaire. Nous avons des atouts fantastiques, ce sont nos hommes et nos femmes, comme je l'ai dit tout à l'heure, nos infrastructures, la qualité de la vie, car il n'y a nulle part au monde une qualité de vie comparable à celle que nous connaissons en France. Notre plus grand ennemi c'est nous-mêmes, il nous faut initier maintenant les changements, faire en quelque sorte que notre industrie, en tout cas l'industrie dont j'ai la responsabilité et qui se porte bien, continue à profiter de la mondialisation et continue à créer des richesses, dont la conséquence sera les emplois. Merci de m'avoir nommé Chaptal de l'industrie."

Le Président Mulliez rappelle au Premier Ministre une conversation ancienne, où celui-ci l'avait assuré d'un renversement électoral de la majorité politique, prédiction à laquelle il n'avait porté foi. C'est pourquoi, il tient à faire publiquement "amende honorable" et rend un hommage très appuyé à son esprit de réforme, à sa volonté de remettre le travail au centre de la société française et au courage politique dont il fait preuve. L'assistance fait au Premier Ministre une longue et chaleureuse ovation.

Allocution de Jean-Pierre Raffarin



Jean-Pierre Raffarin

Bonsoir, Mesdames et Messieurs.

Je remercie la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale d'avoir laissé se développer les conditions industrielles des Hauts Fourneaux pour que nous nous imprégnions bien de l'ambiance dont nous pourrions traiter.

Je voudrais vous dire combien je suis honoré d'être avec vous, je mesure ce que c'est que deux siècles d'histoire. Je mesure ce que votre Société a bâti depuis Bonaparte, toutes les initiatives qu'elle a pu prendre avec les Pasteur, les Curie et tous les industriels que vous avez pu encourager. Je voudrais vous dire sincèrement que l'initiative que vous prenez aujourd'hui en saluant à la fois un industriel et un philosophe économiste est très importante. En fait, le plus essentiel dans notre Occident d'aujourd'hui est de réconcilier la pensée et l'action.

C'est Goethe, je crois, qui disait que la pensée est facile à gérer, mais que le plus difficile est d'agir selon sa pensée. Ce qui fait le plus souvent défaut dans l'action, c'est la pensée. C'est le manque de clarté dans la pensée. C'est le manque de vision. Je crois qu'il est très important de le souligner.

Monsieur le Professeur, j'ai beaucoup apprécié vos propos et les travaux auxquels j'ai pu avoir accès, parce que ce qui me paraît indispensable aujourd'hui c'est de restructurer une pensée économique, sociale, libre. Une pensée un peu à la française du XVIII^e, adaptée à la modernité, qui autour des humanistes libéraux s'oppose aux autres types de pensée qui, au XIX^e siècle notamment, ont mis le déterminisme au cœur de toutes les formes de pensée philosophique.

Comment peut-on aller chercher l'énergie humaine si on considère, par définition, qu'elle est prédéterminée et que l'homme est innocent de lui-même. Le fond de notre mobilisation c'est d'abord de croire en l'homme, en ses qualités de dépassement, ce goût de l'effort, ce goût de l'initiative. Ce dont vous avez parlé tout à l'heure, cher Président Lachmann. Je crois qu'au fond ce qui est capital, notamment pour les jeunes, c'est de leur montrer qu'il y a un certain nombre de valeurs dans la peine de l'action qui est la nôtre. Ces valeurs sont celles d'un humanisme libéral, qui croit en la personne et qui croit finalement que la personne a en elle-même les ressources de son dépassement et que c'est cela le vrai chemin de la liberté et du bonheur. Ce n'est pas un petit livre rouge, un petit livre bleu ou un petit livre vert, qui viendra penser et agir à votre place, qui apportera vraiment la voie du bonheur. Le bonheur est à l'intérieur, encore faut-il pouvoir le libérer et lui donner accès notamment à l'action et ce avec beaucoup de clarté.

J'aime beaucoup une phrase de Michel SERRES qui dit *"l'honnête homme du XXI^e siècle est celui qui jardine sa mémoire, sa connaissance jusqu'à la clarté"*. Et bien, il faut jardiner jusqu'à cette clarté qui mobilise pour l'action. Je suis très heureux que vous ayez ainsi honoré le Président Lachmann, lui qui a montré avec Schneider, et avant avec l'ensemble de son parcours, cette capacité et de pensée et d'action.

Je crois que c'est très important pour nous tous de bien replacer l'industrie et les industriels au cœur même de notre économie. Ce que je crains parfois pour celle-ci, c'est une dérive à la britannique. J'aime bien Tony Blair, (je l'aime beaucoup

surtout depuis qu'il pense du bien de moi !), mais au-delà de ça, je vois l'économie britannique évoluer dans le sens d'une domination des services. C'est très important d'avoir des services évidemment, je le dis à tous les commerçants qui sont ici, mais il nous faut aussi une forte activité de production. Il nous faut aussi une colonne vertébrale industrielle, car la vraie valeur de la France dans l'économie de demain, l'authentique valeur de la France, c'est la création.

C'est notre capacité à créer nous-mêmes, à ajouter de la valeur, à faire en sorte que nous puissions défendre notre système social, mais comment pourrions-nous défendre l'un des meilleurs systèmes sociaux du monde si nous ne sommes pas capables de créer de la valeur. De la valeur, c'est de l'innovation, de la recherche, c'est du brevet, c'est de l'invention, c'est tout ce qui peut se faire dans l'entreprise, qui peut se faire aussi en créant l'entreprise, c'est cette capacité-là : ajouter de la valeur à notre processus économique. Au fond c'est injecter de l'humain dans l'économie parce que **la valeur se trouve dans l'intelligence**. Je rejoins là votre préoccupation sur la formation et qui rejoint notre préoccupation sur la recherche, c'est bien cette qualité-là qu'il nous faut jouer.

La France ne gagnera pas forcément tous les combats en jouant la carte de la concentration, du gigantisme ou celle de la standardisation et de la banalisation. Elle gagnera ses cartes en jouant la carte de la qualité, la carte des labels, la carte de tout ce qui est finalement reconnaissable comme étant finalement de la valeur ajoutée et donc d'une capacité supplémentaire de commercialisation et donc pour nous de financement de nos progrès sociaux.

À vos lauréats, je voudrais exprimer ma profonde gratitude et dire combien la France aujourd'hui est face au défi qu'ils ont exprimé : le défi de l'effort. Je crois très important de le dire, ce que vous avez appelé la réforme sur le sujet du travail, nous le ferons, nous expliquerons progressivement, avec le plus de pédagogie possible, qu'il est **illusoire de faire croire aux jeunes Français qu'ils trouveront le chemin de la réussite en dehors de la route de l'effort**.

Il y a évidemment un certain nombre de règles pour pouvoir accéder à l'épanouissement, pour pouvoir atteindre cette liberté à laquelle chacun a le droit d'accéder. Cette égalité des chances que nous voulons promouvoir, cette équité qui fait partie de cette démarche aux uns et aux autres, eh bien nous ne pouvons vraiment l'assumer que si nous mettons en avant les vraies valeurs que sont les valeurs du travail, de la mobilisation personnelle, du travail aussi en équipe, de toute la capacité managériale qu'il faut pouvoir mettre en avant notamment dans nos entreprises.

En résumé, je voudrais vous dire que j'ai confiance dans la capacité que peut avoir notre pays à s'adapter au XXI^e siècle. Je crois vraiment que nous avons aujourd'hui des conditions qui sont des conditions malaisées, c'est certain que j'aurais préféré que les réformes puissent être faites lorsqu'il y avait un peu de croissance et que les réformes sans croissance, c'est souvent difficile mais c'est aussi l'occasion de faire prendre conscience aux Français que les forces sont en nous-mêmes, dans notre lucidité à regarder notre avenir et notamment notre évolution démographique.

Ce que je dis, c'est valable pour les retraites, c'est valable pour la santé, c'est valable pour l'éducation, c'est valable pour l'emploi, c'est valable pour un certain nombre de grandes politiques. Il faut intégrer les changements qui sont ceux de la société et notamment il y a des changements qui sont très positifs, le fait que l'allongement de la vie ne soit pas forcément la vieillesse, c'est plutôt un bonheur, c'est plutôt une opportunité, à nous de l'intégrer, à nous de nous adapter dans nos politiques publiques à ces nouvelles données. Je crois vraiment que si on explique aux Français les chances qui sont celles de notre pays, on pourra les convaincre de pouvoir tracer la route de la France à l'intérieur de l'Union européenne vers cet avenir du XXI^e siècle qui est aujourd'hui face à nous. Je crois sincèrement qu'il est possible aujourd'hui que la France retrouve des forces. On a vu sur le plan international que le Président de la République avait la force de faire entendre la voix de la France. Nous le pouvons également sur le plan intérieur avec une dynamique de réformes, avec une dynamique d'humanité mais aussi de détermination. Il est bien évident qu'il faut être déterminé, on n'agit pas sans avoir une ligne directrice, sans avoir confiance dans sa propre action, parce qu'à ce moment-là on ne mène pas une action, on n'est pas attentif aux autres, on n'est pas tourné vers les autres pour adapter en permanence le chemin qui doit être le nôtre. Nous devons avoir cette ligne de mobilisation car, fondamentalement, les Français aiment la France et veulent son succès. Merci de donner ici un très bon exemple. ■



7^e Chaptal de l'Industrie COMITÉ DES ARTS MÉCANIQUES



Yves Cougnaud

Issu d'une longue lignée de métalliers, Yves Cougnaud commence son apprentissage, dès l'âge de 13 ans, à la forge paternelle, travaille ensuite chez un constructeur de charpente métallique puis revient chez son père et lui succède en 1970.

Artisan forgeron et réparateur de matériel agricole jusqu'en 1977, il se met alors à fabriquer des bungalows et des caravanes de chantier. Puis, s'oriente vers la construction modulaire. En 1979, un impayé le laisse exsangue, c'est l'exportation qui sauve l'entreprise. La société Yves Cougnaud livre des "bases-vie clés en main" dans les déserts de Libye, d'Arabie Saoudite, du Koweït, en Algérie et en Égypte. Au début des années 80, il pressent un avenir pour la construction modulaire et investit dans l'outil industriel et embauche.

Il sera rejoint par ses quatre fils. Ensemble, ils innovent et développent un style très personnel, en introduisant une dimension architecturale. Ils cherchent à rendre le temporaire durable. La construction modulaire Yves Cougnaud (vente et location) s'impose sur le marché français.

Dès 1991, Yves Cougnaud laisse le siège de Président à l'aîné de ses fils, mais garde le poste de Directeur Général. L'entreprise, avec un effectif de plus de 750 personnes, produit 200.000 m² de bâtiments par an, répartis sur quatre sites spécialisés en Vendée.

En 2003, le Groupe est N°1 pour la vente des constructions modulaires durables et N°2 pour la location des unités temporaires mais reste une entreprise familiale indépendante qui réalise un chiffre d'affaires de près de 140 millions d'Euros (73 % en vente et 27 % en location) dont 5 % à l'export. Le parc locatif dispose de 15 000 unités.

René Lorieux étant rapporteur, le Comité des Arts Mécaniques a proposé et la Société d'encouragement a nommé Yves Cougnaud CHAPTAL DE L'INDUSTRIE.

Réponse de Yves Cougnaud

"C'est un très grand honneur pour moi d'être aujourd'hui dans ce lieu du mérite et plus particulièrement en présence du Premier Ministre.

En ces temps d'agitations orchestrées par une minorité d'inconscients et d'utopistes, je mesure, poursuit Yves Cougnaud, toute l'importance que revêt cette cérémonie aux côtés de celles et de ceux qui tirent la charrette de l'Économie et qui font vivre des milliers de foyers.

Pour moi, qui ai débuté dans le métier à 13 ans et 1/2, dans la forge de mon père, avec mon simple certificat d'études, je vous avoue que cette distinction a une très grande importance. Elle a valeur de reconnaissance vis-à-vis de l'autodidacte que je suis et de l'artisan forgeron que j'ai été.

Elle signifie qu'avec du travail, de l'énergie, de la hargne parfois, du culot souvent, on peut s'en sortir. Je ne pense pas détenir toutes les vérités, ni vouloir m'accaparer le monopole de l'exception mais je dois vous confier qu'il m'a fallu en de maintes circonstances faire preuve d'opiniâtreté, de persévérance et souvent d'audace, pour contourner les innombrables obstacles qui jalonnèrent mon parcours, et qui furent soit financiers soit administratifs, voire sociaux.

Lorsque l'on part de rien, croyez-moi, il faut en vouloir. Je n'ai pas peur de dire que j'ai eu un esprit revanchard mais c'est ce qui m'a fait avancer. J'ai avancé en misant sur la performance de l'outil industriel, j'ai toujours réinvesti les bénéfices pour construire les moyens de production, pour augmenter l'efficacité.

J'ai surtout avancé en m'appuyant sur les compétences et le savoir-faire de mes collaborateurs. Car, et j'insiste sur ce point, rien ne se construit sans :

- ceux qui épousent l'enthousiasme de l'entrepreneur,
- ceux qui empruntent le chemin du créateur,
- ceux enfin qui transforment les projets ambitieux en succès.

Avec ces femmes et ces hommes de l'entreprise, nous sommes passés de la forge rurale au stade industriel en développant cette culture interne qui associe implication et reconnaissance du travail bien fait.

Je salue la grande fidélité et l'ingéniosité de mes premiers compagnons et de mes quatre fils qui ont tous choisi d'entrer dans l'entreprise après leurs études. J'apprécie le formidable équipage qu'ils forment aujourd'hui à la tête de notre solide navire apte à franchir de nouvelles étapes. Je n'en doute pas une seconde.

Je mesure le chemin de pionnier parcouru et vois avec plaisir et fierté l'évolution spectaculaire du bâtiment modulaire architecturé qui, grâce à notre recherche permanente de la qualité, de l'esthétique et de la fonctionnalité, trouve sa place dans le paysage.

Je vous invite à venir voir au cœur de notre Vendée industrielle nos unités de production, notre siège social et notre dernière unité de production de 19 000 m². Je voudrais terminer en remerciant Monsieur Mousson et Monsieur Mulliez qui fut récemment distingué Chaptal, pour leur accueil et surtout pour le travail fourni pour faire vivre le Chaptal de l'Industrie." ■



Jean-Pierre Raffarin entouré d'Yves Cougnaud et de ses quatre fils



7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DES ARTS CHIMIQUES



René Pich

René Pich, âgé de 62 ans, est né en Piémont italien, il est arrivé en France à 6 ans. Son intérêt pour la chimie l'a conduit à l'Institut de Chimie et Physique Industrielle de Lyon.

Diplômé en 1962, il entre comme ingénieur de recherche dans le domaine des fibres synthétiques chez Rhodiaceta, qu'il quitte en 1968, pour une P.M.I. de 20 salariés, la société Streichenberger, qui fabriquait des boulets de charbon et voulait orienter sa production vers les polyacrylamides toujours pour le traitement des eaux. Il devient responsable du développement et de cette reconversion.

En 1970, BP-France prend le contrôle de l'entreprise, puis cède l'activité à l'américain Grace qui décide de s'en séparer en 1978. Deux cadres de l'entreprise, Hubert Issaurat et René Pich, la rachètent et créent la Société SNF, avec un CA initial de 2 millions de Francs. René Pich cumulera les fonctions de PDG qu'il assume toujours et de Directeur technique.

La suite, c'est un développement interne et externe, à prédominance exportatrice et diversification des produits polyacrylamides pour une gamme de 1000 produits de traitement des eaux. SNF Floerger en est devenue le 1^{er} producteur mondial en 1995 couvrant plus de 35 % du marché. Elle fabrique aussi des dispersants, des produits pour les forages pétroliers, la papeterie, la cosmétique, l'agriculture, des super absorbants, etc.

La société emploie 1700 personnes, réalise 95 % des 600 millions d'euros de son chiffre d'affaires à l'étranger, grâce à une présence dans 140 pays, avec trente filiales, 800 distributeurs, pour 140 000 utilisateurs finaux.

Nous retiendrons en 1986 des implantations aux États-Unis et au Canada, puis en 1989 des joint-ventures en Inde et au Brésil, en 1993, vente d'une licence en Chine pour produire des polymères pour le pétrole, en 1995 rachat à Rhône Poulenc, de la Société Polypur...

René Pich a eu la clairvoyance des grands stratèges. Il a su, avec opiniâtreté, concilier développement et indépendance, tout en sachant déléguer les responsabilités, notamment aux jeunes,

Enfin, René Pich s'implique dans le développement du Pôle de l'eau de Saint Étienne, pour promouvoir l'activité de multiples entreprises locales.

Sur proposition du Comité des Arts Chimiques, son Président, le Professeur François Colin étant rapporteur, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale nomme René Pich, CHAPTAL DE L'INDUSTRIE

Réponse de René Pich

"Au nom de la Société et de tous ses collaborateurs, je tiens tout d'abord à vous remercier de nous faire l'honneur de nous décerner aujourd'hui le CHAPTAL de l'Industrie pour la Chimie.

Notre Société à sa création en 1978 à Saint-Étienne, avait peu de chances de survivre dans le domaine de la chimie qui

est caractérisée par une forte réglementation, des investissements lourds, et une internationalisation croissante. Avec 1700 personnes aujourd'hui, nous avons cependant réussi à créer la première production mondiale de polymères pour le traitement des eaux avec des implantations lourdes en France, aux USA et en Chine.

Notre travail, notre acharnement, et notre vision à long terme ont permis ce succès.

La chimie est le premier secteur industriel en Europe et le deuxième en France après l'automobile. C'est la première activité exportatrice. Mais la chimie européenne est aujourd'hui en grave danger, d'une part en raison des problèmes monétaires, et d'autre part à cause de la mise en place actuelle d'une nouvelle réglementation européenne appelée "Livre Blanc" ou "REACH". Et ceci sous l'impulsion des pays scandinaves qui ont peu ou pas de chimie.

C'est pourquoi je souhaiterais ce soir attirer plus particulièrement l'attention du gouvernement sur cette nouvelle législation européenne concernant les produits chimiques.

REACH va augmenter les coûts et les tâches réglementaires de mise en conformité des substances, alors même que la législation européenne actuelle sur les produits chimiques est la plus sévère du monde. Les effets de REACH ne se limiteront pas à l'industrie chimique, ils seront ressentis d'un bout à l'autre de la chaîne de production, des matières premières aux produits finis. Des producteurs aux simples utilisateurs, tous les secteurs de l'économie européenne seront touchés.

Inapplicable, cette nouvelle législation va coûter des milliards d'euros à l'économie européenne et provoquer la perte de nombreux emplois.

La hausse des coûts de production se traduira par une baisse des parts de marché au sein même de l'Union Européenne et sur les marchés internationaux. Les utilisateurs en aval ne pourront pas répercuter les coûts de production plus élevés sur leurs clients étant donné que les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce existantes autorisent l'importation de produits moins chers et d'articles fabriqués en dehors de l'Union Européenne avec des produits chimiques qui ne seront pas soumis à un système de type REACH.

Cette situation va freiner la compétitivité des entreprises européennes. Certaines vont délocaliser leurs chaînes de production et leurs départements Recherche et Développement en dehors de l'Europe.

Les PME-PMI seront les plus touchées par ce projet de loi bureaucratique : l'impossibilité d'appliquer la législation et la charge financière insupportable les obligeront à se retirer du marché en raison de leur incapacité à rester innovantes et compétitives.

Dans ce contexte, aurons-nous alors le choix et la possibilité de conserver en France et en Europe nos départements Recherche et Développement, tout en sachant que notre marché devient plus important à l'extérieur qu'à l'intérieur des frontières européennes ?

Comment la nouvelle réglementation va-t-elle nous permettre d'innover en Europe, de produire en Europe, et dans le même temps de vendre nos produits dans le monde entier ?

Quelle sera notre compétitivité au-delà des frontières européennes vis-à-vis de nos concurrents étrangers ?

Notre volonté est bien sûr de respecter notre communauté européenne. Mais notre volonté est aussi et avant tout de pouvoir nous développer et de rester compétitifs sans que nos décisions industrielles se transforment en décisions administratives à cause d'une législation inapplicable.

A ce titre, il y a quelques mois, le Président Jacques Chirac, Gerhard Schroeder et Tony Blair déclaraient d'une seule et même voix que les entreprises européennes jouent un rôle clé dans le succès de la stratégie de Lisbonne. **Lorsque nous prenons des décisions politiques, disaient-ils, nous devons nous rappeler que l'industrie européenne doit maintenir son rang face à la concurrence internationale.** Il convient donc d'accorder davantage d'attention aux effets de la législation communautaire sur la compétitivité industrielle.

Nous vous remercions pour les études pragmatiques qui ont déjà été engagées par les ministères concernés et nous sollicitons le soutien personnel du Premier Ministre dans ce dossier de première importance pour le développement économique de l'Union Européenne toute entière dans les dix prochaines années. ■



7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DE L'AGRICULTURE & DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES



Jean Le Vourch

Jean Le Vourch, 55 ans, Brevet d'études primaires, est né dans une ferme légumière du Nord Finistère en 1970. Il décide de l'orienter vers une activité laitière dominante, abandonnant progressivement le chou-fleur.

En 1973, il adhère à la coopérative de Ploudaniel, dont il devient administrateur puis président. Dès 1984 naît le Groupe EVEN, à la suite de l'association de Ploudaniel et de l'U.C.A. Cette union regroupe quatre coopératives pour la commercialisation des produits laitiers.

Jean Le Vourch, devenu président d'EVEN, diversifie l'activité de ses coopératives (aquaculture, salaisons, restauration hors domicile, agrofourniture, génétique porcine...), engage la politique de qualité vers les normes ISO 9000. Il élargit le nombre de marques à une vingtaine dont "Régilait" et donne au groupe une extraordinaire croissance à travers ses 40 filiales et ses 8 sites industriels, qui enregistrent un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros et emploient plus de 3 000 salariés, pour 2 000 agriculteurs adhérents. Le groupe vend dans plus de 60 pays.

En plus de cette présidence, Jean Le Vourch assume progressivement des responsabilités régionales et nationales importantes: Président de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Finistère, Président de l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONILAIT), Président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL).

Jean Le Vourch fait preuve de lucidité et recherche l'efficacité en développant des partenariats avec d'autres groupes coopératifs ou industriels privés. LAITA est un exemple d'alliance réussie avec 2 autres groupes laitiers de l'Ouest, pour la commercialisation internationale.

La recherche de synergie dans l'action est bien illustrée par sa position de Président du Centre National interprofessionnel d'Économie Laitière (CNIEL) organisme dans lequel sont présents à travers leurs fédérations les producteurs (FNPL), les Coopératives (FNCL) et les firmes industrielles privées (Fédération Nationale de l'Industrie Laitière - FNIL).

Jean Le Vourch est un des grands acteurs de cette filière dynamique, qui a su s'organiser au plan national. Elle a, fin Septembre 2002, donné une magnifique illustration de sa vivacité en organisant, à Paris, le 26^e Congrès Mondial de Laiterie.

Sur proposition du Comité de l'Agriculture et des Industries Alimentaires, le Professeur Roland Rosset étant rapporteur, la Société d'Encouragement est heureuse d'accorder un CHAPTAL de l'INDUSTRIE à Jean Le Vourch et d'honorer à travers lui la filière laitière.

Réponse de Jean Le Vourch

"Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Si je n'avouais pas ma surprise, je mentirais. En même temps, je me sens très honoré, davantage que ceux qui, depuis de nombreuses années avec moi dans les conseils d'administrations de coopératives, que tous les directeurs généraux auxquels j'ai souvent à faire, et que mon épouse et mon fils qui sont avec moi sur l'affaire familiale. Je suis très honoré pour tous ces gens-là, pour tous ceux qui avec moi au niveau national, au niveau local, travaillent pour que ce pays ne perde pas sa vitalité première qui est celle de son agriculture.

Merci, Monsieur le Président de mettre en lumière l'économie laitière, et plus particulièrement l'économie coopérative, monde tout à fait familier à notre Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, on pourrait même dire qu'il a grandi dans la cour d'une coopérative. Cette économie coopérative dont on parle peu est à la base de nombreux emplois

et d'une vie active sur le territoire. Comme on parle alimentaire nous sommes plutôt fiers, comment ne pas l'être, de vous proposer chaque jour des produits laitiers diversifiés de qualité chez votre détaillant.

C'est le Président Bush qui déclarait, il y a peu :

"Nous sommes une nation bénie, parce que nous produisons ce que nous mangeons. Une nation qui produit ce qu'elle mange est plus en sécurité."

J'en appelle à l'ensemble des autorités de notre pays, surtout à un moment où nous sommes en train de renégocier la politique agricole commune, nous sommes au-devant de négociations internationales extrêmement périlleuses pour l'agriculture. Je ne comprends pas pourquoi certains veulent la mettre à l'aune de n'importe quel métier. Elle comporte de nombreux aléas, en particulier climatiques, de plus elle entretient les villages et les espaces ruraux.

Notre pays doit rester très vigilant pour que demain le territoire, continuant à être ce qu'il est aujourd'hui, reste habité par des gens épris de la nature et passionnés par leur métier. Vous aurez toujours plaisir à visiter une France restée belle.

Merci beaucoup."





7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DES ARTS ÉCONOMIQUES



Marie-Laurence Mora

Marie-Laurence et François-Xavier Mora, dirigeants du Groupe "Marne & Champagne", numéro deux mondial du Champagne :

- témoignent de la capacité étonnante des humains de s'adapter et de se reconverter professionnellement même à très haut niveau.

- et attestent de la potentialité d'innovations positives, dont des personnes exogènes à un milieu fermé sur lui-même, peuvent être porteurs.

En effet, elle était chef de cabine sur "Concorde" et commandait aux hôtesses et aux stewards et lui était kinésithérapeute.

En 1984, son grand-oncle appela Marie-Laurence à ses côtés en lui confiant la Direction Générale de la société "Marne et Champagne" qu'il avait créée en 1933 puis développée. François-Xavier, son mari, viendra les rejoindre. Grâce à l'acquisition de deux maisons de champagne "Besserat de Bellefon" et "Lanson", ils doubleront le potentiel industriel.

Elle connaissait bien cette "jet set society" qui fréquentait le "Concorde". Celle qui fait et défait les réputations. Ils allèrent à sa rencontre, avec leurs produits phares, dans les manifestations de prestige comme Roland Garros, Wimbledon, les Trophées Lancôme et Lalique, l'Opéra de Paris et de Milan...

Grands sportifs, ils firent une démarche similaire vers les grands clubs de football européens. Le champagne Lanson sera le champagne exclusif de la Coupe du Monde 1998.

Parallèlement, ils entreprirent l'intégration de leurs trois maisons de champagne implantées sur quatre sites, et fédérèrent six cents personnes de cultures d'entreprise très différentes. Grâce à une politique de valorisation du personnel fondée sur une optimisation de la formation continue se développa une nouvelle culture d'entreprise

Par ailleurs, pour financer leur prospection et la croissance des exportations, ils émirent des obligations gagées sur leur stock de 60 millions de bouteilles. Cette première "Titrisation" de ce type sera saluée par les milieux financiers internationaux.

L'accueil par le sérail champenois de ces héritiers - hors venus - fut, à l'origine très frais, voire hostile. Devant les résultats obtenus, François-Xavier Mora sera nommé par ses pairs "Commandeur de l'Ordre des Coteaux de Champagne", et Marie-Laurence Mora sera Chambellan dans le même Ordre, consacrant ainsi leur reconnaissance par le milieu champenois.

Sur proposition du Comité des Arts Économiques, Daniel Rota étant rapporteur, la Société d'encouragement a nommé Marie-Laurence et François-Xavier Mora, CHAPTAL DE L'INDUSTRIE.

Réponse de Marie-Laurence Mora

Présidente du Groupe "Marne et Champagne"

"Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Monsieur le Président du Groupe Auchan.

Tout d'abord, nous vous remercions pour cette distinction qui, à nos yeux, est la plus belle récompense qu'un chef d'entreprise puisse recevoir.

Jean-Antoine Chaptal avait compris très tôt que les recherches et connaissances scientifiques appliquées à l'industrie française allaient ouvrir un nouveau monde économique et une évolution dans les comportements.

Il a su être un homme de science libre et indépendant, et un entrepreneur, digne de toute la considération de ses pairs.

Son esprit novateur découvrit une méthode infaillible et facilement exploitable pour contrôler l'alcool issu du sucre de raisin de celui d'alcool ajouté, elle fut baptisée chaptalisation. Elle est toujours en vigueur dans l'élaboration du champagne.

Gaston Burtin, le fondateur du groupe familial Marne et Champagne, a toujours été extrêmement vigilant sur la qualité des vins de Champagne, il le fit avec passion et dévouement propre à tout chef d'entreprise.

Que fait-on, quand on hérite d'une grande histoire de Champagne ?

Nous nous sommes posé la question mon époux et moi-même et avons décidé de la projeter dans le futur avec courage et détermination.

Sous notre impulsion, Marne et Champagne, rachète la Maison Besserat de Bellefon pour sa carte gastronomique puis la Maison Lanson pour son ouverture sur l'International, tout en conservant sa position industrielle stratégique dans son environnement champenois, et en améliorant ses parts de marché tant en France qu'à l'export.

Aujourd'hui, deux sites industriels à Epernay et à Reims continuent de développer des recherches en œnologie dans leurs laboratoires en relations étroites avec les chercheurs à la pointe des nouvelles technologies, ce qui permet la vente de plus de 20 millions de bouteilles par an à travers le monde, avec des qualités toujours plus élaborées.

Ces progrès ont entraîné des changements structurels, de nouvelles innovations technologiques, et des gains de productivité du travail.

Ils ont pu se réaliser grâce à une équipe d'hommes et de femmes autour de mon époux et de moi-même tournés vers la croissance et l'emploi, qui sont les deux moteurs essentiels de l'économie.

À l'instar du Président Mérieux, le chef d'entreprise doit être tout à la fois un industriel entreprenant, un stratège du développement, et un politique constructif attentif aux détresses sociales et nationales.



Le chef d'entreprise a besoin, à l'aube du renouveau économique mondial, de plus de reconnaissance, de liberté et d'encouragement, qualités que Monsieur Bernard Mousson met si remarquablement bien en valeur, pour continuer avec détermination sa longue route vers le progrès des sociétés.

C'est ainsi que nous construirons un avenir meilleur pour les générations suivantes."

A l'adresse du Premier Ministre, Marie-Laurence Mora poursuit :

"Permettez-moi d'exprimer ma profonde reconnaissance pour l'immense travail que vous réalisez avec tant de courage...

Vous êtes le premier à redonner confiance à notre pays et à ses entreprises, notamment les entreprises familiales.

C'est à vous que nous devrions remettre ce Chaptal si prestigieux, car vous êtes le grand bâtisseur de notre économie d'aujourd'hui et de demain.

Nous vous remercions encore du fond du cœur pour cette merveilleuse marque de confiance." ■



7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DES CONSTRUCTIONS ET BEAUX-ARTS



Clément Fayat

Clément Fayat est né en 1932. Il eut son premier contact avec les chantiers à 15 ans. Il y fut engagé comme commis. Directeur à 23 ans d'une entreprise de 200 personnes, il crée sa propre entreprise de travaux publics à 25 ans.

En 1969, le rachat d'une entreprise de chaudronnerie, marque ses débuts dans cette industrie. La même année, la famille Fayat se porte acquéreur du Château La Dominique à Saint-Émilion.

En 1977, il intègre la construction métallique avec l'acquisition de Castel & Fromaget, qui sera suivie de nombreuses autres acquisitions, dans ce domaine, où il est leader sur le marché français.

En 1985, le Groupe Fayat va accroître son savoir-faire dans la construction de matériel routier, de manutention et de levage, grâce au rachat des Ateliers de la Chaînette, de la société Emont et de la société Marini, installée en Italie.

En 1994, le Groupe Fayat va doubler son potentiel, avec l'acquisition de sept entreprises du Groupe Genest, et s'enrichir d'une nouvelle activité: l'électricité industrielle.

Vers la fin des années 90, le groupe Fayat s'est développé dans les concessions de parcs souterrains, dont trois sont en cours de construction. Il a également investi dans les métiers de l'environnement, comme le traitement des déchets.

Entre 1995 et aujourd'hui, parallèlement au rachat d'une vingtaine de sociétés, Clément Fayat s'attachera à donner l'équilibre, la croissance et l'ouverture à tout son Groupe (désormais 70 entreprises). Ses deux fils Jean-Claude et Laurent assument des postes de direction dans le groupe, dont les capitaux propres dépassent les 200 Millions d'Euros, pour un C.A. dépassant le milliard d'Euros pour un effectif approchant les 8 000.

En plus de sa passion pour ses entreprises et ses vignobles (4 Châteaux en Bordelais), Clément Fayat, homme de devoir, fut Président du Tribunal de Commerce de Libourne. Devenu grand notable dans sa région, il est administrateur de la Banque de l'Aquitaine et du Port Autonome de Bordeaux, conseiller de la Banque de France à Bordeaux et du Comité Régional Sud-Ouest de Natexis, ainsi que délégué régional pour l'Aquitaine de la Fondation du Patrimoine.

De nombreuses distinctions lui ont été décernées notamment le grade d'Officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Au titre des Constructions et Beaux-Arts appliqués, la Société d'encouragement délivre à Clément Fayat, un CHAPTAL DE L'INDUSTRIE qui lui est remis par le Président Mulliez qui le complimente amicalement et indique que ce CHAPTAL aurait pu lui être attribué par plusieurs Comités de la Société.

Réponse de Clément Fayat

"Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

C'est un encouragement prestigieux qui m'est attribué aujourd'hui. J'en suis touché, et je vous remercie vivement d'honorer, par cette distinction, le groupe familial que j'ai créé, il y a presque cinquante ans.

Les Chaptal mettent à l'honneur des hommes et des femmes qui font et fondent l'industrie nationale. Derrière ceux dont vous saluez le parcours et l'action personnelle, il y a des équipes d'hommes.

La reconnaissance, que vous témoignez à mon égard, est une récompense et un encouragement adressés à l'ensemble des salariés qui œuvrent dans les entreprises du groupe que je préside.

Je souhaite leur rendre hommage, car la prospérité de l'entreprise ne repose pas seulement sur de fortes personnalités responsables, mais sur la complémentarité d'hommes et de femmes

Ce Chaptal de l'Industrie, que je reçois au titre de l'Industrie de la construction, ne saurait mieux rappeler notre contribution à la vie de la cité. Tout ce qui est construit a une fonction et une forme esthétique. À 55 ans d'intervalle, permettez-moi d'établir un lien entre deux constructions que j'ai vécues.

L'une est le barrage de Chastang, en Corrèze en 1947, destiné à exploiter les chutes naturelles de la Dordogne et à produire de l'électricité. Pour ce barrage spectaculaire, il y eut, à pied d'œuvre, jusqu'à 800 personnes. Ce fut mon premier chantier, j'avais tout juste 15 ans. Tout ce que j'ai appris au Chastang, ce sont les hommes du tas qui me l'ont enseigné. Ils m'ont permis de devenir ce que je suis. De cet apprentissage, je n'ai jamais oublié la fierté éprouvée par ces bâtisseurs dont les qualités perdurent à travers les ouvrages d'art.

Aujourd'hui, l'autre construction dont je veux parler, à Toulouse, est le hall d'assemblage de l'Airbus A-380 dont la capacité sera de 800 passagers. Cet airbus nécessite un hall d'assemblage d'une superficie de 100 000 m². La toiture est élevée à une hauteur de 50 mètres et la construction de la charpente métallique a nécessité 20 000 tonnes d'acier. Ce magnifique bâtiment tant par sa qualité architecturale que par la prouesse technique, est construit par nos entreprises. Quel plaisir pour les professionnels que nous sommes !

Dans les deux cas, il s'agit d'ouvrages d'envergure qui marquent leur époque. De tous temps, les industriels ont eu le souci d'associer en un projet commun l'utile et l'agréable, le nécessaire et le durable. On peut être réaliste et rechercher la beauté formelle. C'est un défi excitant qui nous porte toujours plus loin, plus haut vers le plus grand, le plus léger, le plus épuré. Ce qui est laid vieillit mal, nous devons avoir le souci permanent de la beauté.

Merci de faire perdurer cette association bicentenaire qui nous rassemble. Merci de ce Chaptal qui est une marque de reconnaissance à laquelle les récipiendaires sont forcément sensibles. Pour ma part, je le suis très sincèrement."



Gérard Mulliez,
6^e Chaptal de l'Industrie,
remettant à **Clément Fayat**
le 7^e Chaptal des Constructions
et Beaux Arts



7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DES ARTS PHYSIQUES



Alain Maloberti

Alain Maloberti entre en 1979 à la Direction des Télécommunications du Réseau National ; il est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications.

Quatre ans après, il est affecté au CNET, qui lance des recherches sur la radiotéléphonie mobile à base cellulaire par modulation numérique dit Marathon. Alain Maloberti sera responsable des études de transmission radioélectrique et de la coordination internationale.

Les recherches conduites par Alain Maloberti avec ses équipes sur la propagation des ondes, la modulation numérique, le codage avec détecteur d'erreurs, l'émission-réception UHF et l'ingénierie cellulaire ont permis d'établir des modèles qui permettent de déterminer la zone couverte par une station de base à partir des caractéristiques de son site (hauteur de l'antenne, puissance émise, environnement).

Au plan européen, Alain Maloberti a contribué à l'élaboration des normes de systèmes radio. Par ses travaux pour l'élaboration de normes, il a contribué au ralliement d'autres pays et au choix du CNET comme laboratoire d'essais

des prototypes industriels. Aujourd'hui, dans plus de deux cent pays, des centaines de millions d'utilisateurs apportent la preuve du succès de ce système GSM.

Il a partagé le prix de l'électronique "Général Ferrié" en 1989 avec Bernard Ghillebaert et Pierre Combescure pour ses travaux dans le programme Marathon. Il est, depuis janvier 2000, directeur technique de France Télécoms Mobiles, organisme chargé au plan national et au plan international de la politique de développement des systèmes avec mobiles (GSM 900, GSM 1800, UMTS).

Sur rapport d'Eugène Dieulesaint, professeur émérite de l'Université Paul et Marie Curie et sur proposition du comité des Arts Physiques qui tient à le distinguer pour son importante contribution dans le domaine technique et dans l'organisation, au niveau national et international, du système de radiotéléphonie cellulaire dont on connaît les immenses retombées industrielles, la Société d'encouragement lui a attribué un CHAPTAL DE L'INDUSTRIE.

Réponse de Alain Maloberti

"Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je remercie les membres de la Société pour ce Chaptal qui m'honore et me touche profondément. Il récompense le travail de toute une équipe dont certains membres sont présents ici et que je souhaite associer à cette reconnaissance et que je remercie."

Après avoir rappelé l'objectif assigné qui était de définir un mode de transmission radio performant ayant pour application un système cellulaire numérique de communication avec les mobiles et pour cela de réaliser les simulateurs pour passer ensuite à la comparaison des différents modes de transmission pour répartir sur une même fréquence les différents signaux des utilisateurs, Alain Maloberti soulignera "l'intérêt scientifique de ces travaux, amplifié par le fait que les opérateurs européens souhaitaient à l'époque définir un système commun de communication avec les mobiles par un déploiement plus important à l'échelle européenne, de réduire les coûts de production de ces équipements et d'offrir à leurs clients la possibilité d'utiliser leur terminal dans tous les pays utilisant ce système.

Les travaux étant effectués au CNET pouvaient être directement réutilisés dans les discussions menées dans les instances de normalisation. Ils ont permis de renforcer la position des acteurs français, opérateurs et industriels. Avec le recul, la satisfaction des acteurs de cette grande aventure est encore renforcée par le succès

qu'a connu le GSM sur tous les continents, tel que rappelé tout à l'heure.

Je voudrais remercier les responsables de France Télécoms et d'Orange qui m'ont fait confiance et m'ont accompagné durant toutes ces années de leurs conseils et de leurs encouragements et en premier lieu Didier Lombard qui m'a confié ce projet.

Je souhaite que d'autres projets industriels permettent ainsi à des acteurs venant de pays divers, de se retrouver autour d'un but partagé dans un esprit positif, visant à la définition et à la réalisation d'un produit pour la satisfaction des besoins du client final et pour la création de toujours plus de valeur ajoutée." ■





7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DES ARTS DE LA COMMUNICATION ET DE LA FORMATION



Françoise Nyssen

La Société d'encouragement salue Hubert Nyssen, venu de Bruxelles, en 1968, pour créer un atelier de cartographie, en Arles et une maison d'édition "Actes". Dix ans après pour se diversifier, il crée une seconde maison d'édition "Actes Sud".

En 1980, sa fille aînée, Françoise Nyssen, quitte le Ministère de l'environnement, pour prendre la direction d'Actes Sud. Cette agrégée de sciences se reconvertisse en editrice généraliste, dans une maison où la littérature romanesque, la philosophie, le théâtre et la poésie, sans être exclusifs, sont majoritaires. Elle apporte à l'entreprise, son énergie, son sens de l'organisation éditoriale et ses dons d'animatrice.

Entre 1980 et aujourd'hui, sous son impulsion, Actes Sud a traité 53 000 manuscrits adressés par des auteurs, publié 4 600 titres, représentant 2 200 auteurs francophones ou autres, écrivant en 45 langues différentes.

Actes Sud a ouvert une adresse culturelle à Paris, développé un réseau de libraires et d'éditeurs amis, pour promouvoir ses collections nombreuses et variées, dont Actes Sud Junior et le livre-disque.

La maison emploie une centaine de salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel en 2002 de 22 millions d'Euros.

Françoise Nyssen et son équipe ont eu la satisfaction de voir leurs auteurs publiés remporter des prix prestigieux, comme le Goncourt, le Médicis et bien d'autres.

Mère de quatre enfants, Françoise Nyssen est Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et Lettres.

Sur proposition du Comité des arts de la communication et de la formation, Olivier Mousson étant rapporteur, la Société d'encouragement a attribué un CHAPTAL de l'INDUSTRIE à Françoise Nyssen.

Réponse de Françoise Nyssen

"Merci tout simplement.

Et aussi merci évidemment à mon père qui, lorsque je lui ai demandé si je pouvais venir travailler et développer Actes Sud avec lui, m'a dit: "Oui, dans le plaisir et la nécessité!" Devise que j'ai repris depuis à mon compte.

Certes, nous sommes une maison d'édition décentralisée, un peu atypique dans un monde hyper centralisé, et de plus dans celui hyper concentré économiquement de l'édition.

Vous savez, sans doute, que ces jours-ci se joue quand même une grande concentration qui est très problématique pour le monde de la librairie et de l'édition. C'est pourquoi, nous sommes contents d'avoir été ainsi mis en avant dans le monde de l'industrie.

Merci pour ce Chaptal qui honore la maison que j'anime avec passion." ■



7^e Chaptal de l'Industrie

COMITÉ DU COMMERCE, DES TRANSPORT ET DU TOURISME



Alain Afflelou

Alain Afflelou est très certainement l'un des plus connus des chefs d'entreprise de France, mais au-delà de son visage extrêmement sympathique, êtes-vous bien certain de le connaître ?

Alain a 55 ans, il est né en Algérie dans une famille de boulangers. Il a vécu le drame algérien. Il arrive en métropole en 1961 pour terminer à Bordeaux ses études secondaires commencées au Lycée Leclerc à Sidi Bel Abès. Il monte à Paris pour faire l'École supérieure d'optométrie et obtient en 1970 son diplôme de Technicien supérieur d'opticien lunetier ; Aussitôt, il ouvre à Bordeaux son premier magasin d'optique.

Très vite la vie d'opticien traditionnel attendant le chaland, devant sa meule ou derrière le comptoir, lui pèse. Il investit ses économies dans une campagne de publicité originale et la clientèle répond à son appel. Cette première expérience a valeur de test positif et l'incite à aller plus loin.

En 1979, il interpelle la profession en lançant la franchise Alain Afflelou et sa réponse est positive. En 1985, le réseau compte 100 magasins et aujourd'hui totalise plus de 500 magasins représentant 12 % de part de marché.

Alain Afflelou ne craint pas de se mettre en scène dans sa publicité pour accompagner ses promotions d'appel comme "Forty ou Funny d'Afflelou", "Tchin-Tchin" et ainsi soutenir les ventes de son réseau.

En agissant ainsi Alain Afflelou a considérablement stimulé l'innovation et la concurrence dans la lunetterie et contribué à moderniser ce secteur

La Société de franchise Alain Afflelou a été introduite en bourse.

Sur proposition du Comité du Commerce, du transport, du tourisme et de l'outre-mer, Olivier Lemerle étant rapporteur, la Société d'Encouragement nomme Alain Afflelou CHAPTAL DE L'INDUSTRIE.

Réponse de Alain Afflelou

"Je suis bien sûr touché de recevoir ce prix. Je ne sais pas si je m'y attendais ou ne m'y attendais pas, simplement je suis vraiment touché.

Je voudrais vous dire que dans ces moments-là, moi en tous les cas, je pense aux gens qui m'ont fait, qui m'ont permis d'être là, mes parents. Mon père était commerçant et il m'a montré la voie qu'il fallait suivre. Je l'ai suivie. J'ai beaucoup été aidé aussi par les gens qui m'ont fait confiance mais, surtout, je crois surtout, on en a beaucoup parlé tout au long de cet après-midi, ce qui comptait, qui était important, c'était les hommes et je suis très heureux d'avoir participé à une aventure humaine qui n'est pas terminée, et d'avoir autour de moi des hommes et des femmes qui croient en ce que j'ai imaginé, qui le défendent et qui l'aiment. Je leur dédie ce prix.

Je voulais vous dire que lorsque l'on a la chance d'aimer ce que l'on fait, on a réalisé 90 % du chemin.

Quand on crée et que l'on développe dans le domaine du commerce, on est en contact permanent des clients et des consommateurs. On est ramené à la

réalité tous les matins, on doit se remettre en cause en permanence. Lorsque l'on a créé ce genre d'entreprise, ce n'est pas pour gagner de l'argent, en tous les cas ce n'est pas l'objectif que l'on se fixe, c'est parce que l'on a cela en soi.

C'est vrai que la notion de travail, vous l'avez dit tout à l'heure, a besoin d'être remise au goût du jour. Cependant à la lumière de tout ce qui a pu arriver dans mon histoire, et j'ai un parcours qui remonte aux années 1972, lorsque j'ai commencé à gagner ma vie, nous avons vécu avec des lois, des règlements, des extraits administratifs qui sont venus nous contraindre, mais je crois malgré tout que nous avons su intégrer dans nos organisations les 35 heures et les R.T.T.!

Cela ne nous a pas empêché et ne nous empêchera pas de continuer à développer, même si l'on pense que ce n'était pas la meilleure solution pour nous aider à nous développer. Je crois que vous l'avez dit, Monsieur, que la France est un beau pays, on a la chance d'avoir des talents, et qu'avec tous les obstacles présents aujourd'hui, pendant que certains courent les 100 mètres plat, nous, nous courons le 110 mètres haie mais nous y arrivons quand même, et je pense que ce qui compte, c'est d'y arriver.

Je suis très heureux de recevoir ce prix, et je crois que je le mérite !"



*Pour vos conférences, vos séminaires,
vos réunions de travail...*

Des salles en plein cœur de Paris...

Pour les entreprises et associations poursuivant des objectifs compatibles avec l'objet social et le souci de promouvoir l'Industrie, la **SPI**, Société d'encouragement pour l'Industrie Nationale, met à leur disposition des salles équipées destinées à leurs conférences et réunions de travail.



1 SALLE LOUIS LUMIÈRE
(165 m2)

Conférence : 120 places. Salle de prestige, sonorisée, enregistrement possible.

2 BIBLIOTHÈQUE MONTGOLFIER*
(35 m2)

Conférence : 30 places. Tour de table : 20 places. Écran.

* Il est possible d'ouvrir cette salle sur la salle Louis Lumière.

3 BIBLIOTHÈQUE DE LASTEYRIE
(47 m2)

Tour de table : 18 places.

4 SALON PERRET
(38 m2)

Conférence : 30 places. Tour de table : 16 places.
Tableau et écran.

5 SALON EIFFEL
(39 m2)

Conférence : 25 places. Tour de table : 14 places.
Tableau.

6 SALLE FREYSSINET
(35 m2)

Conférence : 20 places. Tour de table : 16 places.
Tableau et écran.

7 SALLE DES TROIS CONSULS
(55 m2)

Conférence : 22 places. Tour de table : 40 places. Écran.

8 SALLE CHAPTAL
(85 m2)

Conférence : 70 places. Tour de table : 50 places.
Sonorisation, tableau, écran.

SPI - 4, place Saint-Germain-des-Prés - 75006 Paris - Tél. : 01 44 39 20 50 - Fax : 01 42 84 17 73



SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Société d'utilité publique fondée en 1801

4, place saint-Germain-des-Prés - 75006 PARIS

Tél. : (33) 01 44 39 20 50 - Fax : 01 42 84 17 73

Email : adm@industrienationale.fr - Site : www.industrienationale.fr